



Vaudreuil-Dorion

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1754**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1754 intitulé :

Règlement autorisant la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les honoraires professionnels, les travaux de services municipaux, de pavage, bordures, trottoirs, débarcadère scolaire et éclairage incluant tous les travaux connexes d'une partie de la rue Phil-Goyette située devant le lot 6 100 968 en décrétant une dépense et un emprunt de 1 085 000 \$ à ces fins

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 15 octobre 2018.

QUE le règlement a été approuvé le 27 novembre 2018 conformément à la loi pour un montant de 1 085 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce trentième (30^e) jour du mois de novembre deux mille dix-huit (2018).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca